1e Année — N° 4 **10 Centimes** Samedi, 22 Janvier 1881.

N° 57 1881

Rédacteur en chef : **PAUL AYMAR**

Secrétaire de la Rédaction : **JEAN VALJEAN**

CLARION-JOURNAL

HEBDOMADAIRE D'ANNONCES & SATIRIQUE RÉCLAMES

ANNONCES
(*à toutes les pages*)
30 centimes la ligne.
Réclames : 50 centimes.

Directeur-Administrateur-Gérant : **P. SUSBIELLE.**
Rédaction et Administration : **17, rue Ferrandière, 17**
Les Abonnements et les Annonces sont exclusivement reçus au bureau de l'Administration
Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS
à Lyon
1 an. . . . . 5 fr.
Six mois . . . . . 3 »
Trois mois. 1 50

A QUI LA FÈVE?

Nous sommes aux Folies-Bergères, Avenue de Noailles, dans cette salle ordinairement convertie en Skating, où des femmes légères glissent, tous les soirs, sur l'asphalte, aux sons d'une musique folichonne, pour suppléer à l'insuffisance du trottoir.

Cette salle, admirablement choisie à cause de ses qualités amoureuses, a été transformée en arène sympathique.

Les trois partis qui disputent le pouvoir à la République, vaincus au scrutin du 9 janvier, malgré leur union provisoire, ont décidé de se réunir devant un immense gâteau pour demander au sort le secret de leurs destinées...

Le parti auquel écherra la fève, symbole de la Royauté, aura reçu du ciel la divine mission de conduire à la victoire les phalanges sacrées de la grande armée conservatrice.

Tout a été disposé de façon à ne froisser aucune susceptibilité :

Sur le même plan, admirable trio, on aperçoit les trois bustes de Chambord, de Louis-Philippe et de Napoléon III, entourés de drapeaux blancs, bleus et violets.

Sur les instances des bonapartistes qui, tous, aujourd'hui, à l'exemple de M. Paul de Cassagnac, leur véritable prétendant à l'Empire, briguent l'honneur d'être placés au Paradis, aux côtés de saint Pierre Arbues et du très-saint Labre, de *pouilleuse* mémoire, on a remplacé la couleur *rouge* (*proh pudor !*) du drapeau, par la couleur *violette*, emblême touchant de leurs aspirations sacrées.

Les musiciens composant l'orchestre, ont reçu l'ordre formel d'exécuter, à la fois, les airs nationaux, vulgairement connus sous les dénominations de : la *Chemise blanche*, le *Parapluie préservateur* et le *Partant pour la Chyrie* (style auvergnat ou style Rouher), morceau très-estimé pour les *clysos* à musique.

A cette réunion sont accourus : d'abord, tous les descendants plus ou moins directs des *croisés ;* puis les descendants des *fenêtres basses,* nobles par le hasard des passions humaines ; puis, les fils légitimes des monsieur Prudhomme, le père authentique de Louis-Philippe et de son parapluie ; puis, la secte des fidèles d'Invasion III, les mains encore rouges, dont le casse-tête légendaire disparait sous un gigantesque cœur de Jésus transpercé d'outre en outre par les iniquités républicaines ; puis, au complet, tous les backboulés des dernières élections municipales lyonnaises ; puis, enfin, le ban et l'arrière-ban des soldats « de la délivrance, » tous membres des cercles catholiques, ces casernes pieuses des régiments d'une Monarchie... quelconque.

Attention ! Ça va commencer ! !

Le R. P. des Houx, du couvent de la *Civilisation* de Paris, appelé pour la circonstance à diriger l'orchestre, a brandi le sceptre du commandement.

Comme un tonnerre éclatent les trois hymnes... nationaux. Mais la cacophonie est telle, que les trois souverains en plâtre en éprouvent des convulsions affreuses. Chambord semble chercher sa jambe absente, Philippe son introuvable parapluie et Napoléon son aigle empaillé pour les jeter à la tête de ces musiciens en délire !...

La cacophonie de l'orchestre paraît être passée dans l'âme des assistants. Le légitimiste regarde l'orléaniste, l'orléaniste le bonapartiste, des cris de rage étouffés grondent dans toutes les poitrines, les dents s'aiguisent en silence, la mêlée va devenir générale... Mon Dieu ! les trois partis vont se digérer mutuellement !!...

Mais comprenant le danger, l'homme au sceptre, le R. P. des Houx a fait taire d'un signe, cet orchestre de malheur.

Et, montrant le gâteau, il a dit :

« Monarchiens, mes frères, cessez de vous dévorer des yeux. Les flancs de cette éponge sucrée renferment la fève de la Concorde. Jurons tous, ici, que le parti auquel elle sera dévolue sera celui qui disposera de notre volonté, de nos sympathies, de notre vie elle-même ! »

Et les assistants, d'une voix unanime, répondent :

Nous le jurons !

Alors, majestueux, semblable à la divinité qui créa les mondes et d'une goutte de salive forma les mers, le R. P. s'empare d'un glaive, glorieux souvenir de la Saint-Barthélemy, et le plongeant dans les flancs du gâteau où il va faire les trois parts désirées, il s'écrie : A qui la fève ?

Et, tout-à-coup, voilà que du centre de ce gâteau, à travers l'ouverture pratiquée par le glaive, sort, coiffée d'un coquet bonnet phrygien, souriante, vêtue des trois couleurs nationales, et tenant à la main la fève si ardemment convoitée, une adorable jeune République qui, calme, promène ses paisibles regards sur tous les visages grimaçants dont elle est entourée.

Et, à sa vue, l'orchestre, a, soudain, retrouvé son Harmonie, et c'est aux accents de la *Marseillaise* que disparaissent, semblables à des ombres, les Don Quichotte de la Réaction!

MARC-ANTOINE.

Lettre rimée

A mon ami P. A.

Tu me demandes pour ta belle
Si fidèle,
De jolis vers bien parfumés,
Bien rimés ;
N'est-il pas mieux que tu lui dises
Des bêtises,
En baisant ses petits nichons
Folichons !

Serait-il un plus beau poème
Quand on aime,
— Sans chercher si ça peut rimer, —
Que d'aimer ?
Est-il plus douce poésie,
Mieux choisie,
Pour des cœurs épris de vingt ans ?
O printemps !

Moi, quand j'avais une maîtresse,
Quelle ivresse !
D'abord, je ne rimais jamais :
Je l'aimais.
Certes ! pour enlever la place
Au Parnasse,
J'allais cueillir quelques bluets,
Bien fluets !....

Mais, quand j'avais fait sa conquête,
La coquette
M'inspirait mieux qu'un triolet
Maigrelet!
Mieux qu'une ode, ou qu'une ballade,
Triste et fade,
Dont les héros sortis d'enfer
Sont de fer !

Un petit minois blanc et rose
Qui se pose
Sur votre joue ! Et caressants,
Frémissants,

Deux petits bras qui vous enlacent :
Qui vous lassent !
Et ces soupirs et ces baisers
Embrasés !

Sur votre sein, ce sein d'albâtre
Qu'on sent battre !
Et, — comme un serpent qui se tord
Et vous mord, —
Ce petit être, cette femme
Qui se pâme !
Oh ! tout l'amour de ce démon
Que c'est bon !....

Ah ! dites-nous que c'est un songe,
Un mensonge :
Qu'importe ! — Qu'on en peut souffrir
Et mourir :
Qu'importe encore ! Aimer, c'est vivre !
On s'enivre !
Et cette ivresse est pour le cœur
Le bonheur !

. . . . . .
. . . . . .

Pour en revenir à ta belle ?
C'est pour elle
Que tu voulais un compliment ?
Mais.... Vraiment....
Si tu le lui faisais toi-même :
Elle t'aime !
Et moi, vois-tu mon cœur est mort :
. . . . . .
Elle dort !....

CLAUDE ROLLO.

Marseille, Janvier 1881.

Nos « misérables »

Tandis que dans mon dernier article : « A travers la semaine, » je consacrais quelques lignes aux nombreux suicides, pour cause de Misère, qui encombrent la chronique locale quodidienne de nos journaux du matin et du soir, que je notais le cas de ces malheureux des deux sexes qui se laissent choir d'inanition au coin d'une borne ou derrière une porte cochère, et que j'annonçais, pour aujourd'hui, l'exposé succint de mesures, à mon avis indispensables pour enrayer les conséquences fatales d'un pareil état de choses, paraissaient, dans nos feuilles, du grand et du petit format, deux nouvelles qui intéressaient la question pendante.

La première, c'est la création d'un asile de nuit sous la dénomination d' « Hospitalité de nuit » dû à l'initiative généreuse de plusieurs lyonnais philantropes.

La seconde : un concert-spectacle, au bénéfice des pauvres, avec le concours d'une musique genevoise et des artistes de nos principaux théâtres toujours heureux de mettre leur talent au service de la charité.

Certes, la création de cet asile et le concert-spectacle sont loin de me laisser indifférent. Grâce à « l'Hospitalité de nuit » quelques infortunés échapperont aux morsures de la bise ou aux bancs de la police correctionnelle pour vagabondage, et, grâce au concert-spectacle, quelques malheureux pourront mordre à belles dents dans un petit morceau de pain !

Mais, hélas ! les représentations de cette nature, si nombreuses et si frèquentes soient-elles, les souscriptions, quel qu'en soit le chiffre, les secours distribués par les mairies ou les comités isolés, même l'asile de nuit en création, malgré son caractère de charité constante, me font l'effet (passez-moi cette expression triviale) d'un très vulgaire cataplasme sur une jambe de bois !

Et je vais essayer de justifier cette absence de sensation :

Sans vouloir faire ici de la théorie socialiste, je suis obligé d'établir :

1° Que la misère est la résultante d'une scandaleuse inégalité sociale, qu'à mon sens aucun moyen violent ne saurait détruire et qui ne peut disparaître qu'à la longue, par le développement graduel des institutions démocratiques, c'est-à-dire par les progrès de la science, par l'instruction et par l'application lentement prgressive des principes économiques ;

2° Que la charité telle qu'elle a été pratiquée depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, n'a servi qu'à retarder la marche des principes égalitaires, en asservissant les consciences, et à seconder les visées cupides ou ou ambitieuses de certaines castes et de certaines individualités: l'Eglise, les nobles, et, plus tard, de nos jours encore, des parvenus avides de domination ou d'honneurs

3° Qu'à l'avènement définitif de la démocratie, encore à l'état embryonnaire, à cause des entraves qui ont neutralisé son développement depuis 1789, il s'est produit fatalement, par l'égoïsme des classes opulentes et des ordres monastiques, véritables nids à mendiants, dépossédés de la gestion des affaires publiques et de l'autocratie morale et matérielle, une détente subite de travaux et de secours pour les ouvriers et les indigents, qui a déterminé les crises déplorables dont nous sommes les témoins.

Or, en admettant comme je l'admet, que l'Etat, par la nature du rôle social et politique qui lui est propre, doive, tel qu'il est et tel qu'il sera longtemps encore, rester rigoureusement neutre entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas, je me dis qu'il incombe aux démocrates sincères, dévoués et convaincus,

A ceux qui veulent l'application, la plus rapide possible, du principe de l'égalité sociale,

A ceux qui veulent que pas un être ne puisse mourir de faim, de froid, ou par honte la misère, chercher un refuge dans la mort,

A ceux qui veulent que l'on raye de nos codes ces monstrueuses arrestations et incarcérations pour vagabondage, bases de tant délits et de tant de crimes,

A ceux qui veulent enfin, en abolissant la mendicité obligatoire, mystérieuse ou au grand jour, abolir la domination forcée des castes, des individus et des superstitions grossières; je dis à ces démocrates qu'il leur incombe un *impérieux devoir* : affirmer la SOLIDARITÉ, ou si vous préférez l'*égalité*, la *fraternité* et même la *liberté* qu'elle résume, *autrement qu'elle n'a été affirmée jusqu'à ce jour !*

Car, je ne crains pas de l'écrire : ce qui a été fait, *Assistance démocratique* ou autre chose, occulte et anonyme, tout cela c'est de la *charité déguisée*. L'*Assistance démocratique*, telle qu'elle fonctionne, n'est que la *charité* au bénéfice de quelques démocrates, comme la société de *St-Vincent-de-Paul* et les guichets des *Capucins* sont et étaient de la *charité* au bénéfice de quelques pauvres diables, dévots trop souvent par ordre... de leur estomac !...

Eh bien ! je le déclare, d'ailleurs en face de l'insuffisance notoire de cette *assistance*, il n'est pas digne d'une démocratie qui, depuis tant d'années a prouvé l'énergie de ses convictions, il n'est pas digne d'une cité qui compte tant de généreux martyrs du travail, que la Misère n'y soit pas endiguée par des mesures radicalement efficaces.

Quand il s'est agi de préserver la ville contre les débordements du Rhône et de la Saône, on a trouvé des millions pour conjurer la dévastation et l'on a construit des quais qui font l'admiration du monde entier.

Pourquoi, lorsqu'il s'agit de la Misère dont les débordements s'accentuent chaque jour davantage, de la Misère qui engendre les Révolutions et les Réactions, de la Misère qui abâtardit les races, énerve et dégrade les consciences les mieux trempées, pourquoi ne trouverait-on pas des milliers de francs pour l'endiguer à son tour ?

C'est sous l'empire de ces réflexions que confiant dans les nouveaux élus de la cité, je me suis permis, la semaine dernière, d'exprimer cette confiance en leur sollicitude, et voici, en terminant, aussi condensées que possible, les premières mesures qui me paraissent les plus urgentes :

« 1° Créer dans chaque quartier, dans un local suffisamment désigné et bien en vue, un comité d'*assitance*, composé de citoyens du quartier, et, au centre de la ville, ouvert nuit et jour, un *bureau central* auquel pourraient s'adresser les malheureux lyonnais ou étrangers dénués de toutes ressources ;

» 2° Créer dans chaque quartier, DEUX FOURNEAUX ÉCONOMIQUES. Sur un *bon* émanant du comité du quartier, les vivres y seraient distribués selon les moyens justifiés de chacun et selon le nombre des personnes, *gratuitement* ou moyennant une faible rétribution ;

3° Ouvrir un ASILE DE NUIT *dans chaque quartier*. On n'y serait admis que sur un *bon* signé soit par les membres des comités des divers quartiers, soit par le délégué de nuit au *bureau central*.

« 4° Créer, enfin, une Caisse de secours pécuniaires pour les familles nécessiteuses qui, pour des motifs respectables, ne pourraient recourir aux fourneaux économiques. Les demandes adressées an président du comité de quartier seraient l'objet d'une enquête rapide et confidentielle.

« — Ces divers services, confiés à la vigilance d'une commission spécialement nommée par le Conseil municipal parmi ses membres, seraient assurés par une subvention inscrite d'office au budget de la ville.

« — Pour diminuer les charges de ce budget et en dégrever, le plus possible, le chiffre, les journaux républicains ouvriraient une souscription *permanente* dont le produit s'ajoutant à celui de fêtes, de représentations, etc., etc., serait versé entre les mains de la commission municipale directement chargée des services de cette œuvre que l'on baptiserait : « ŒUVRE DE LA SOLIDARITÉ DÉMOCRATIQUE. »

Tel est l'humble projet que je soumet respectueusement à nos édiles.

Sa réalisation, j'ai la faiblesse de le croire, sa réalisation immédiate à cette époque si dure de l'année, serait non seulement *indispensable* pour des milliers d'honnêtes « misérables, » auxquels nos conseillers doivent en bonne partie leur élection, mais elle serait encore infiniment précieuse pour quiconque s'inquiète, à tous les points de vue, de préserver l'avenir... contre les dangers et les angoisses d'aujourd'hui et de demain !

ZIG-ZAG

A travers la Semaine

De par la Constitution — que je respecte — les prêtres, qui abhorrent la Rédublique, sont tenus, non seulement, tous les dimanches, d'appeler sur Elle les bénédictions du Ciel, mais encore, à l'ouverture des sessions parlementaires, d'invoquer pour les délibérations de ses représentants, les lumières de l'Esprit-Saint.

C'est ce qui a eu lieu, au cours de cette semaine, à heure fixe dans un grand nombre d'églises de France, à Lyon notamment.

Si je croyais à l'efficacité de ces invocations, j'adresserais une supplique à MM. les Députés et Sénateurs pour les prier de dispenser MM. les évèques, curés et vicaires de cette obligation légale.

Car je suis persuadé, qu'*in petto*, évèques, curés et vicaires, en torturant les phrases latines, doivent mettre le bon Dieu dans un singulier embarras !...

*
* *

Le scrutin municipal de ballottage de Dimanche dernier, à Lyon, a complété la *veste* du célèbre Comité Central Conservateur. Le *pan* qui lui manquait c'était le *pan Rousselon*. Il y est.

Mais nos cléricaux ont eu une fiche de consolation. Ils ont fait élire un *ultrà*-socialiste contre un candidat du Comité central républicain.

Un *ultrà*-socialiste et un autre *ultrà*-socialiste ça fait deux *ultrà*-socialistes ; un réactionnaire et un autre réactionnaire, ça fait deux réactionnaires ; peut-être à bien considérer : quatre réactionnaires !

En tous cas, les extrêmes se touchant, ces quatre *extrêmes* se toucheront au Conseil Municipal et, fatalement, se confondront, chacun à son point de vue spécial, dans une même hostilité contre la majorité républicaine!...

Voilà pourtant où conduisent à Lyon, comme à Paris (nous l'avons vu au même scrutin de ballotage) les aberrations politiques sincères ou.... non sincères!...

*
* *

Un des fervents sincères du socialisme et de l'intransigeance, c'était M. Louis Garel, conseiller municipal, décédé et inhumé depuis notre dernière chronique.

M. Louis Garel, quoique lancé, peut-être à contre-cœur, dans une voie politique plus radicale que ne le comportaient et son tempérament et son intelligence d'élite, était un de ces hommes dont on salue le nom avec respect.

Il avait souffert la proscription et sa vie entière fut consacrée à servir ses chères convictions démocratiques.

Sa dernière pensée a été pour les martyrs du travail. Il leur a légué toute sa fortune.

Démocrate et poète de talent, tels sont les titres de M. Garel au souvenir affectueux de ses concitoyens.

*
* *

M. Perraudin commissaire spécial de la préfecture du Rhône, qui, avec autant d'énergie que de tact, présida à l'exécution des décrets contre les congrégations religieuses, vient de recevoir la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

La distinction dont M. Perraudin est l'objet, a fait pousser des cris de grotesque indignation à toutes les feuilles qui relèvent des jésuitières : le *Nouvelliste*, la *Décentralisation*, et le *Salut Public*.

Le contraire m'eut étonné. Ce n'est pas cette *croix* que les feuilles dévotes eussent désiré pour M. Perraudin!

*
* *

L'identité de *femme coupée en morceaux* continue à rester un mystère. L'assassin ou les assassins de cette malheureuse continuent également à rester plus ou moins inconnus.

Mais, en revanche, les journaux quotidiens de la presse locale, en exploitant ce cadavre, ont empoché des recettes splendides.

Une telle spéculation, *financièrement* parlant, offre des avantages incontestables.... pour les journaux, mais elle a, par malheur, cela de commun avec les pompes à incendie de Lyon, c'est qu'au lieu d'éteindre le *feu*.. de la contagion criminelle, elle contribue puissamment à l'alimenter!

*
* *

J'apprends, à la dernière heure, avec le plus grand regret, la démission de M. Ballue comme rédacteur en chef du *Républicain du Rhone*.

J'ignore si cette démission entrainera la disparition du journal. En tous cas, la disparition de cet organe républicain serait vivement sentie par la démocratie militante, car depuis qu'il avait su se débarrasser d'une nullité compromettante, le *Republicain du Rhone* était devenu autant par les brillantes qualités de ses rédacteurs que par l'énergie de ses convictions, l'un des vaillants porte-drapeau de la discipline républicaine.

Mais la question qui a déterminé le départ de M. Ballue était de celles avec lesquelles un homme tel que le représentant du Rhône ne saurait transiger.

Il s'agissait de savoir si le *Républicain du Rhone* qui a toujours défendu, comme le doivent les journaux républicains, la *solidarité des tarifs ouvriers*, pouvait, dans un but intéressé, se moquer impudemment de cette solidarité en confiant l'impression du journal à une imprimerie qui sous le nom de M. Waltener, ancien prote de la maison Chanoine, a cru devoir lui rester complètement étrangère.

Malgré les avertissements de la démocratie et la protestation énergique des typographes *syndiqués*, l'Administration du *Républicain du Rhone* ayant persisté dans la voie déplorable où il était entré, M. Ballue ne pouvait pas demeurer solidaire de cet entêtement coupable, et je le félicite de n'avoir pas hésité à sacrifier sa position de rédacteur en chef.

P. A.

Pages inédites de nos Grands Hommes

HISTOIRE D'UNE CLARINETTE

Par DE BALZAC.

(*Suite*)

Tous trois se mirent à jouer ; mais pendant le temps qu'ils mirent à exécuter les quatre contredanses, le Vénitien me flairait, il devinait l'extrême intérêt que je lui portais. Sa physionomie quitta sa froide expression de tristesse, je ne sais quelle espérance égaya tous ses traits, se coula comme une flamme bleue dans ses rides ; il sourit, et s'essuya le front, ce front audacieux et terrible ; enfin il devint gai comme un homme qui monte sur son dada.

— Quel âge avez-vous ? lui demandai-je.

— Quatre-vingt-deux ans.

— Depuis quand êtes-vous aveugle ?

— Voici bientôt cinquante ans, répondit-il avec un accent qui annonçait que ses regrets ne portaient pas seulement sur la perte de sa vue, mais sur quelque grand pouvoir dont il avait été dépouillé.

— Pourquoi vous appellent-ils donc le Doge ? lui demandai-je.

— Ah! une farce, me dit-il, je suis patricien de Venise, et j'aurais été doge tout comme un autre.

Comment vous nommez-vous donc ?

Ici, me dit-il, le père Canet. Mon nom n'a jamais pu s'écrire autrement sur les registres ; mais, en italien, *Marcou Facino Cane, principe de Varese*.

— Comment ? vous descendez du fameux condottiere Facino Cane, dont les conquêtes ont passé aux ducs de Milan ?

— *E vero*, me dit-il. Dans ce temps-là, pour ne pas être tué par les Visconti, le fils de Cane s'est réfugié à Venise et s'est fait inscrire sur le Livre-d'Or. Mais il n'y a pas plus de Cane maintenant que de livre.

Et il fit ensuite un geste effrayant de patriotisme éteint et de dégoût pour les choses humaines.

— Mais si vous étiez sénateur de Venise, vous deviez être riche, comment avez-vous pu perdre votre fortune ?

A cette question il leva la tête vers moi, comme pour contempler par un mouvement vraiment tragique, et me répondit :

— Dans les malheurs !

Il ne songeait plus à boire, il refusa par un geste le verre de vin que lui tendit en ce moment le vieux flageolet, puis il baissa la tête. Ces détails n'étaient pas de nature à éteindre ma curiosité. Pendant la contredanse que jouèrent ces trois machines, je contemplais le vieux noble vénitien avec les sentiments qui dévorent un homme de vingt ans. Je voyais Venise et l'Adriatique, je la voyais en ruines sur cette figure minée. Je me promenais dans cette ville si chère à ses habitants, j'allais du Rialto au Grand-Canal, du quai des Esclavons au Lido, je revenais à sa cathédrale, si originalement sublime ; je regardais les fenêtres de la *Casa d'Oro*, dont chacune a des ornements différents ; je contemplais ces vieux palais si riches de marbre ; enfin toutes ces merveilles avec lesquelles le savant sympathise d'autant plus qu'il les colore à son gré, et ne dépoétise pas ses rêves par le spectacle de la réalité.

Je remontais le cours de la vie de ce rejeton du plus grand des condottieri, en y cherchant les traces de ses malheurs et les causes de cette profonde dégradation physique et morale, qui rendait plus belles encore les étincelles de grandeur et de noblesse, ranimées en ce moment. Nos pensées étaient sans doute communes, car je crois que la cécité rend les communications intellectuelles beaucoup plus rapides en défendant à l'attention de s'éparpiller sur les objets extérieurs. La preuve de notre sympathie ne se fit pas attendre.

Facino Cane cessa de jouer, se leva, vint à moi et me dit un :

— Sortons ! qui produisit sur moi l'effet d'une mouche électrique. Je lui donnai le bras, et nous nous en allâmes.

Quand nous fûmes dans la rue il me dit :

— Voulez-vous me mener à Venise, m'y conduire ; voulez-vous avoir foi en moi, vous serez plus riche que ne le sont les dix maisons les plus riches d'Amsterdam ou de Londres, plus riche que les Rotschild, mais riche comme les *Mille et une nuits*.

Je pensais que cet homme était fou ; mais il y avait dans sa voix une puissance à laquelle j'obéis. Je me laissai conduire, et il me mena vers les fossés de la Bastille comme s'il avait eu des yeux. Il s'assit sur une pierre dans un endroit fort solitaire où depuis fut bâti le pont par lequel le canal Saint-Martin communique avec la Seine. Je me mis sur une autre pierre devant lui. La lune éclairait ce vieillard dont les cheveux blancs brillèrent comme des fils d'argent. Le silence que troublait à peine le bruit orageux des boulevards qui arrivait jusqu'à nous, la pureté de la nuit, tout contribuait à rendre cette scène vraiment fantastique.

— Vous parlez de millions à un jeune homme, et vous croyez qu'il hésiterait à endurer mille maux pour les recueillir. Ne vous moquez-vous pas de moi ?

— Que je meure sans confession, me dit-il avec tristesse, si ce que je vais vous dire n'est pas vrai.

« J'ai eu vingt ans comme vous les avez en ce moment, j'étais riche, j'étais beau, j'étais noble, j'ai commencé par la première des folies ! par l'amour, j'ai aimé comme l'on n'aime plus, jusqu'à me mettre dans un coffre et risquer d'y être poignardé sans avoir reçu autre chose que la promesse d'un baiser. Mourir pour *elle* me semblait une vie. En 1760, je devins amoureux d'une Vendramini, une femme de dix-huit ans, mariée à un Segredo, l'un des plus riches sénateurs, un homme de trente ans, fou de sa femme. Ma maîtresse et moi nous étions innocents comme deux chérubins, quand le *sposo* nous surprit causant d'amour ; j'étais sans armes, il me manqua, je sautai sur lui, je l'étranglai de mes deux mains en lui tordant le cou comme à un poulet. Je voulus partir avec Bianca, elle ne voulut pas me suivre Voilà les femmes ! Je m'en allai seul, je fus condamné, mes biens furent séquestrés au profit de mes héritiers ; mais j'avais emporté mes diamants, cinq tableaux de Titien roulés, et tout mon or. J'allais à Milan; mon affaire n'intéressait point l'Etat, je n'y fus pas inquiété.

» Une petite observation, avant de continuer, dit-il en faisant une pause. J'ai pour l'or une monomanie dont la satisfaction est si nécessaire à ma vie que dans toutes les situations où je me suis trouvé, je n'ai jamais été sans or sur moi, je manie constamment de l'or; jeune je portais toujours des bijoux, et j'avais toujours sur moi deux ou trois cents ducats. »

En disant ces mots, il tira deux ducats de sa poche et me les montra.

» Je sens l'or. Tout aveugle que je suis, je m'arrête devant les boutiques de joaillier. Cette passion m'a perdu, je suis devenu joueur pour jouer de l'or. Je n'étais pas pas fripon, je fus friponné, je me ruinai.

» Quand je n'eus plus de fortune, je fus pris par la rage de voir Bianca, je revins secrètement à Venise ; je la retrouvai, je fus heureux pendant six mois, caché chez elle, nourri par elle.

» Je pensais délicieusement à finir ainsi ma vie. Elle était recherchée par le provéditeur ; celui-ci devina un rival, en Italie on les sent ; il nous espionna, nous surprit, le lâche ! Jugez combien fut vive notre lutte ! Je ne le tuai pas, je le blessai grièvement.

» Cette aventure brisa mon bonheur. Depuis ce jour, je n'ai jamais revu Bianca.

» J'ai eu de grands plaisirs, j'ai vécu à la cour de Louis XV, parmi les femmes les plus célèbres ; nulle part je n'ai trouvé les qualités, les grâces, l'amour de ma chère Vénitienne.

» Le provéditeur avait ses gens ; il les appela, le palais fut cerné, envahi ; je me défendis pour pouvoir mourir sous les yeux de Bianca qui m'aidait à tuer le provéditeur. Jadis elle n'avait pas voulu s'enfuir avec moi ; mais après six mois de bonheur, elle voulait mourir de ma mort, et reçut plusieurs coups. Pris dans un grand manteau que l'on jeta sur moi, je fus roulé, porté dans une gondole et transporté dans un cachot. J'avais vingt-deux ans, je tenais si bien le tronçon de mon épée, que pour l'avoir il aurait fallu me couper le poing.

» Par un singulier hasard, ou plutôt inspiré par une pensée de précaution, je cachai ce morceau de fer dans un coin comme s'il pouvait me servir. Je fus soigné. Aucune de mes blessures n'était mortelle. A vingt-deux ans on revient de tout. Je devais mourir décapité, je fis le malade afin de gagner du temps. Je croyais être dans un cachot voisin du canal, mon projet était de m'évader en creusant le mur et traversant le canal à la nage au risque de me noyer. Voici sur quels raisonnements s'appuyait mon espérance.

» Toutes les fois que le geôlier m'apportait à manger, je lisais des indications inscrites sur les murs, comme : *Coté du palais, coté du canal, coté du souterrain*, et je finis par apercevoir un plan dont je n'ai jamais deviné le sens.

» Avec le génie que donne le désir de recouvrer la liberté, je parvins à déchiffrer, en tâtant du bout des doigts la superficie d'une pierre, une inscription arabe par laquelle l'auteur de ce travail avertissait ses successeurs qu'il avait détâché deux pierres de la dernière assise : pour continuer son œuvre, il fallait répandre sur le sol même du cachot les parcelles de pierre et de mortier produites par le travail de l'excavation.

» Quand même les gardiens ou les inquisiteurs n'eussent pas été rassurés par la construction de l'édifice, qui n'exigeait qu'une surveillance extérieure, la disposition du cachot, dans lequel on descendait par quelques marches, permettait d'exhausser graduellement le sol sans que les gardiens s'en aperçussent.

Cet immense travail avait été superflu, du moins pour celui qui l'avait entrepris, car son inachèvement annonçait la mort de l'inconnu. Pour que son dévouement ne fut pas à jamais perdu, il fallait qu'un prisonnier sût l'arabe ; mais j'avais étudié les langues orientales au couvent des Arméniens, à Murano. Une phrase écrite derrière la pierre disait le destin de ce malheureux, mort victime de ses immenses richesses, que Venise avait convoitée dont elle s'était emparée.

» Il me fallut un mois pour arriver à un résultat. Pendant que je travaillais, et dans les moments où la fatigue m'anéantissait, j'entendais le son de l'or, je voyais de l'or devant moi, j'étais ébloui par des diamants ! Oh ! attendez.

(*La fin la semaine prochaine.*)

Lyon. — Imp. A.

ECHOS ET POTINAGES

Madame de L.... est une charmante et spirituelle personne que son mari sait aimer, d'ailleurs, en raison de ses mérites ; aussi leur union est-elle remarquablement exempte des vulgaires tracasseries d'un ménage conjugal. Une seule question cependant, le nerf de ce gouvernement constitutionnel régi par une seule chambre et gouverné par le plus fort, que l'on appelle le mariage, — nous voulons parler du budget, — amène parfois, comme à la fin de nos sessions politiques, d'orageuses récriminations de l'époux tant soit peu calculateur. Ajoutons toutefois, que les fonds plus ou moins secrets sont toujours enlevés après une courte discussion. Néanmoins, Madame de L..., même après la victoire, conserve quelque rancune de cette mesquine opposition. Un soir, que dans une recrudescence amoureuse, Monsieur de L...., lui disait avec expansion :

— Oh! n'est-ce pas, mon amie, que notre bonheur est un ciel bleu !

— Semé de nuages d'argent ! lui répondit-on avec une délicieuse moue qui vint doubler encore le prix du mot.

***

Série des *Enfants terribles* :

Madame K...., bien qu'elle soit dans le meilleur monde commercial, n'a pas une conduite moins légère que certaines marquises d'autrefois. Si elle pouvait avoir une excuse, ce serait que son mari arrive prochainement des Indes où il a été envoyé, voici tantôt deux ans, par une importante maison de soieries de notre ville.

Il y a quelques jours un de nos amis va lui rendre visite.

— Maman, répond sa fille, naïve et grandette, ne reçoit pas ; elle est en couches.

— Ah ! bah ! ne peut s'empêcher de s'écrier le visiteur étonné ; mais je croyais que votre père....

Il s'arrête, confus d'en avoir tant dit. Mais l'enfant a deviné, et minaudant :

— Oui, il est aux Indes, mais il écrit tous les mois.

***

Un *fumiste* du journalisme lyonnais, charmant esprit du reste, qui a le bonheur de vivre en ce moment à quelques kilomètres du Vésuve et de Portici, a écrit à l'un de nos amis une très-intéressante lettre qui se termine par cette nouvelle abracadabrante :

Il fait si chaud ici que les poules pondent des œufs durs.

L'ami a répondu :

— C'est dur à digérer.

***

Un créancier s'est présenté le 15 janvier dernier, muni d'un petit carré de papier timbré, chez l'un de nos journalistes du grand format non moins connu par le ton grincheux de sa polémique que par les nombreuses dettes qui émaillent son existence.

— N'est-ce pas aujourd'hui, dit humblement le créancier, que votre billet échoit ?

— Non, mon ami, non ; c'est aujourd'hui qu'il échoue !....

XXX.

LA CRISE OUVRIÈRE

(SUITE)

Nous terminions notre précédent article en disant que l'ouvrier pourrait dans des recherches d'application de moteur à son métier trouver une arme qui lui permit de lutter avantageusement contre la concurrence étrangère.

Dans notre désir d'être utile à nos concitoyens et pour donner des preuves à notre dire, nous avons voulu, de nos yeux, voir les conséquences pratiques de notre idée.

Dans une ville industrielle, voisine de la nôtre, où la soierie occupe un nombre considérable d'ouvriers, à St-Etienne enfin, la même crise que nous constatons à Lyon sévit depuis bien longtemps. et quoique les causes, comme ici, en soient multiples, la principale réside dans cette inégalité de production existant entre le métier à main et le métier moteur.

Là, on a lutté pour obéir à cette exigence du goût, à ces nécessités de la mode ; des hommes d'un mérite incontestable après de grands efforts, de nombreuses recherches, ont pu arriver à appliquer le moteur à gaz au métier de ruban. Nous avons constaté que cette application avait réussi parfaitement, non seulement dans les métiers de tissus unis, mais encore dans les métiers Jacquard et à plusieurs navettes.

Le moteur que nous avons vu fonctionner est une petite machine horizontale, fort élégante, système Otto; sa force et d'un 1/2 cheval, ce qui est largement suffisant au fonctionnement de trois métiers à tissus façonnés et du double au moins de métiers à tissus unis.

Sa dépense, qui est de 7 à 8 mètres cubes par jour, deviendrait un prix trop élevé et enlèverait à l'ouvrier une grande partie du bénéfice de son travail, si nous n'espérions voir diminuer ce prix de 0,30 centimes le mètre cube de gaz, et si nous ne comptions sur le dévouement de nos édiles pour agir en ce sens auprès d'une compagnie à laquelle ce sacrifice sera aujourd'hui de peu d'importance.

Il est évident que l'application d'un moteur semblable au métier de fabrique tel qu'il existe actuellement dans les ateliers de nos tisseurs lyonnais, l'application, disons-nous, ne sera plus aussi facile que pour le métier de ruban. Il existe en effet une grande différence entre ces deux métiers ; ce dernier étant déjà par lui-même un métier mécanique ; mais quelques nombreuses transformations que doive subir le métier de tisseur on pourra par des recherches arriver à le rendre apte à une application aussi peu coûteuse.

Quant aux aux avantages donnés par cette application de moteur nous n'en citerons qu'un seul, celui ayant trait à la différence de production. A une vitesse minima la différence de production est de 30 0/0 en plus en faveur du métier moteur. Or, comme cette vitesse peut-être augmentee selon le genre de tissus, on peut arriver à une différence de production bien plus grande et cela sans dépenses de grande fatigue de la part de l'ouvrier, ce qui sans doute n'est pas le point le moins intéressant.

Ces proportions paraissent peut-être exagérées et pourtant elles sont authentiques.

Mais, nous dira-t-on, un tel moteur est d'un prix élevé, inabordable pour la plupart de nos chefs d'atelier. Cela est vrai.

Le prix d'un moteur, force 1/2 cheval, pouvant faire fonctionner 5 ou 6 métiers lyonnais à tissus façonnés et le double à tissus unis, s'élèverait à 1,800 francs.

Mais ce prix qui, en apparence, semble inabordable, devient abordable par suite d'une combinaison faite par une société financière qui a obtenu le monopole de la vente dans un certain nombre de départements. Cette société, pour encourager ce que nous appellerons la petite industrie de famille, offre aux ouvriers de Saint-Etienne la vente de ses machines payables par trimestre dans un délai de 4 à 10 ans.

C'est un moyen pour le chef d'atelier d'acquérir, sans grever trop considérablement son budget, l'instrument destiné à le garantir dans l'avenir contre toute crise et tout chômage.

C'est déjà là, pour l'ouvrier, un moyen propre à faire disparaître toutes ses hésitations. Mais, en outre, dans notre cité si abondamment pourvue de constructeurs compétents, habiles et intelligents, ne serait-il pas possible d'arriver à une transformation bien moins coûteuse encore !

Allons, à l'œuvre, cherchons? Il existe dans le département de l'Isère principalement, des fabriques où le métier moteur fonctionne depuis quelques années ; mais nous ne devons pas arrêter là nos regards et nos recherches doivent aller au-delà d'un moteur qui par son prix d'ailleurs est inabordable.

Jean VALJEAN.

(A continuer.)

LES INDISCRÉTIONS

d'un Conducteur d'Omnibus Lyonnais (1)

Le vieillard que je venais de hisser péniblement dans l'omnibus mérite une description :

Figurez-vous un long visage blême, d'une pâleur de cadavre, des yeux cernés et bistrés, larmoyants et perdus dans le vide, une barbe blanche soyeuse encadrant des lèvres pâles et pantelantes, grasses jadis de volupté, un mouvement labial d'aspiration presque continu, inhérent à des habitudes lubriques, et vous aurez une idée de la physionomie de ce voyageur.

A peine installé, il attacha sur moi un de ses longs regards étonnés. Dans les conducteurs il ne devait compter que des connaissances. La vue d'un *nouveau* parut le préoccuper. Après quelques minutes d'examen, il ouvrit son porte-monnaie, il me remit vingt centimes pour sa place, et ajouta à ce payement une pièce de *un franc*. Surpris d'une telle générosité, je cherchais à en deviner les causes, lorsqu'une jeune femme monta dans la voiture.

Dès qu'elle pénétra à l'intérieur, ce fut, chez ce vieillard, un changement à vue. Ses yeux s'éclairèrent d'une lueur étrange, ses lèvres se colorèrent, son torse se redressa. D'un bond, il fit place à la nouvelle voyageuse en ayant soin de poser sur la partie du coussin qu'elle devait occuper sa main droite sèche, osseuse et crispée par une contorsion nerveuse commune aux usuriers, aux buveurs d'absinthe et aux gens usés par la luxure.

Puis, hypocrite dans sa débauche, il laissa tomber sa tête sur son épaule, baissa les paupières et feignit de dormir.

Le vieux drôle ne dormait pas. Je ne m'en aperçevais que trop à la rougeur de la jeune femme, à ses mouvements d'impatience et de malaise, aux regards embarrassés qu'elle jetait sur le vieillard, et aux soupirs étouffés qui s'échappaient de sa poitrine.

Le supplice de la pauvre femme ne fut pas de longue durée. Elle ne tarda pas à descendre et, sur la chaussée, tout en secouant sa robe souillée par les doigts crochus du vieux satyre, elle essuya les gouttes de sueur qui perlaient de son front.

Muet, pendant cette scène, ne sachant si je devais me taire ou livrer à des gardiens de la paix ce polisson à barbe blanche, j'étais en proie à ces perplexités, quand une robuste marchande de légumes, remorquant avec elle un considérable échantillon de ses marchandises vint occuper la place abandonnée par la voyageuse martyrisée.

De nouveau, l'œil du vieillard s'illumina, sa lèvre rougit, tandis que sa main droite reprit possession du coussin à l'endroit que vous connaissez.

Mais, tout-à-coup, la scène devint comique.

A la première étreinte inconvenante qu'elle sentit, la marchande partit d'un sonore éclat de rire et comme pour réveiller le vieux qui faisait semblant de sommeiller en bavant sur sa chemise, elle lui caressa le nez avec un paquet de carottes juché au faite de son panier.

— A bas les pattes, dit-elle en tutoyant le vieillard, je n'aime pas les joueurs de guitare !

Et comme celui auquel elle s'adressait avait l'air d'être très-surpris de cette apostrophe et balbutiait des mots inintelligibles, elle ajouta des réflexions saugrenues qui mirent le comble à l'hilarité des voyageurs mais que vous me permettrez de ne pas vous répéter.

Le vieux parut ne pas les entendre, et tandis que tous les voyageurs descendaient sur le parcours, il demeura impassible à sa place jusqu'à la station de Perrache.

Là, à ma grande surprise, il ne descendit pas.

Intrigué, écœuré par tout ce que j'avais vu, je courus me renseigner auprès de mes collègues, au service de l'administration depuis quelques années.

Et voici ce que j'appris :

Le vieillard en question appartient à l'une des plus honorables familles de la ville. Il est immensément riche. Malade à tel point qu'il est constamment porteur d'une bouteille consacrée à tout autre chose qu'à boire, tout son bonheur consiste à se livrer, en omnibus, à l'ignoble exercice que je vous ai indiqué. Ce qu'il a reçu de gifles, de coups de pied et d'insolences, c'est incalculable ! Rien ne l'a rebuté. Des plaintes ont été portées. Pourquoi n'ont-elles jamais abouti malgré des enquêtes ? Nul ne le sait. Il est probable qu'on l'aura considéré comme atteint d'un *delirium tremens* d'un genre tout particulier.....

Le fait est que depuis mon départ de l'Administration des Omnibus j'ai continué à voir ce vieillard roulant dans la même voiture, pendant trois ou quatre heures, procédant toujours à la même opération !

Je dois ajouter qu'il n'a pas constamment rencontré des marchandes de légumes récalcitrantes ou des dames scandalisées, et que son porte-monnaie a été souvent mis à sec par des *gaillardes* qui, moins susceptibles que la chaste Suzanne, font plus que de se laisser contempler par des vieillards impudiques.

(A suivre.) PAUL AYMAR.

(1) Voir numéros 2 et 3.

DEVANT ET DERRIÈRE LA TOILE

Nous avons assisté, cette semaine, à deux représentations de «Faust.» L'affluence, qui, chaque fois, se pressait dans l'enceinte de notre théâtre, prouve combien était goûtée cette œuvre de Gounod. Mais doit-on reporter tout entier l'attrait de cette pièce à cette finesse, à cette délicatesse qui pétillent à chaque instant ? Ne doit-on pas en laisser un peu au thème de la pièce. Nous avouons que pour nous, malgré tout le plaisir que nous procure la richesse musicale, nous ne sommes pas indifférent à cette inspiration de Gœthe qui lui coûta trente ans de labeur pour en faire une œuvre ; vraiment, peut-on ne pas être touché en présence d'une conception si vaste, d'un mélange si curieux de sentimentalité et d'abstraction, de lyrisme naïf et de profondeur métaphysique, en face de situations si variées et si émouvantes, de caractères si distincts et si touchants, ce caractère si mouvementé de Faust et cette figure si touchante de Marguerite ! Puis ces autres personnages, tels que: Valentin, la vieille Marthe, Siebel, mis là, pour compléter la peinture de la vie *commune* et *bourgeoise*, au-dessus de laquelle s'élève Méphistophélès avec le merveilleux terrible qui doit répondre à l'imagination. Passons en revue quelques-unes des scènes les plus intéressantes:

Au premier acte, qui n'est qu'un prologue, rien de bien saillant; le vieux docteur Faust cherche à quitter la vie, quand il songe à invoquer Satan, et à en obtenir au contraire une prolongation de vie, mais avec tous les avantages de la jeunesse. Apparition de Méphistophélès, entente et départ de Faust et Méphisto.

Le second acte nous transporte dans la fameuse cave d'Accerbach, à Leipzig.

Le beau chœur syllabique et à l'unisson chanté par de vieux juifs à la tête branlante, a été parfaitement réussi, et le public l'a justement fait bisser. Il en a été de même des couplets à boire de Méphisto. Le récitatif de Valentin ainsi que le chœur qui en forme la conclusion ont été dans leur style solennel qui rappelle les oratorios de Haendel, l'inspirateur de Gounod, admirablement interprété par M. Seguin.

Au troisième acte, nous ne devons pas laisser passer sans le faire remarquer, l'air dans lequel Faust s'efforce d'exprimer le ravissement où l'a mis la vue de la jeune fille dont il va briser la destinée. Puis, que de charmants détails de joie enfantine contenus dans la scène où Marguerite se pare des bijoux précieux renfermés dans la fatale cassette !

La promenade en partie carrée est un chef-d'œuvre de raillerie profonde et de sentiment : d'un côté, Marthe et Méphistophélès, exprimant le désabusement et la moquerie de la vie ; de l'autre, Marguerite et Faust effeuillant la fleur de l'idéal et s'énivrant de ses parfums.

Que de pathétique dans ce tableau de l'église, surtout au cri de miséricorde que pousse Marguerite éplorée, s'efforçant d'échapper a l'oppression du mauvais esprit qui se tient derrière elle, immobile et invisible comme un remords.

Nous en dirons de même de la scène où Valentin, haletant, expirant, maudit sa sœur. Enfin, nous avons été vraiment émus par les élans du duo de la prison.

L'interprétation de Faust a été bonne. Nous avons entendu et Mlle Baux et Mme de Vriès. La première a chanté à ravir toutes les parties délicates de la musique de Gounod; Mme de Vriès nous a révélé des qualités de comédienne qui n'ont fait que donner davantage du relief à son mérite déjà connu.

M. Delabranche, a fait dans la première représentation tout ce qu'il a pu pour se faire pardonner sa mauvaise voix dans ce rôle. Nous nous attendions à la seconde représentation, à voir M. Keghel, racheter dans ce rôle la désillusion précédente, mais notre artiste était fatigué ; attendons pour juger.

Quant à M. Bacquié, nous n'avons pas entendu M. Baclanqué créant ce rôle au Théâtre Lyrique, en 1859, et s'attirant les applaudissements de la capitale entière, mais qu'il nous suffise de lui dire, qu'assurément il n'était pas meilleur ; c'est donc le meilleur éloge qu'on puisse adresser à notre excellent « Méphisto. »

JEAN VALJEAN.

PRIME DE CLARION-JOURNAL

Tout acheteur du CLARION-JOURNAL a le droit de se présenter dans nos Bureaux rue Ferrandière, 17, pour y retirer, moyennant CINQUANTE CENTIMES, un magnifique plan de Lyon, avec le réseau des TRAMWAYS, vendu 1 franc partout ailleurs.

Le Gérant, P. SUSBIELLE.

Lyon. — Imp. A. PASTEL, petite rue de Cuire, 10.

LA HAINE D'UN ROUÉ

Grand Roman historique,

Par Gustave DESNOIRESTERRES

4

C'était un de ces hommes dont le maréchal de Richelieu, qui, quoique fort âgé, continuait encore sa vie de débauche, a été le type trop célèbre; adroit, insinuant, opiniâtre, de formes polies et élégantes, plein de galanterie, mais dur et égoïste, sous cette enveloppe brillante, ne pardonnant jamais à la vertu de lui avoir résisté et s'acharnant à elle jusqu'à ce qu'il se fut vengé de ses dédains en la faisant tomber dans quelques pièges dont elle ne devait se relever que meurtrie.

Comme tout le monde, il avait eu Mlle Guimard pour maîtresse, mais cette liaison avait vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin, d'une journée tout au plus. Celle-ci, depuis longtemps mûrissait contre lui une haine violente: jamais elle ne s'expliquait sur le motif de cette aversion, mais le mot de l'énigme pourrait fort bien se trouver dans un épigramme que le baron se permit, un soir, a l'Opéra, et que Sophie Arnould colporta partout comme venant d'elle. Guimard figurait un pas de trois avec Vestris et d'Auberval ; M. de Courtrai s'écria de manière à être entendu de toute la loge, en faisant allusion à la maigreur extrême de l'artiste célèbre: « Ce sont deux chiens qui se disputent un os » L'ironie était sanglante et n'était pas de celles qu'une femme pardonne jamais. A partir de ce soir, Guimard devint l'ennemie irréconciliable du baron et ne laissa échapper aucune occasion, dans la suite, de le faire damner en entravant de mille façons sa vie d'intrigues et de bonnes fortunes.

Mais en ce moment une passion sérieuse et grave semblait avoir fait disparaître en lui jusqu'au souvenir de ses liaisons passées: sérieuse, uniquement peut-être à cause de la résistence; grave, parce qu'il avait juré de triompher des obstacles qu'il était tout étonné de rencontrer, tant les femmes d'alors l'avaient peu habitué à éprouver des échecs de cette nature.

L'inhumaine qui osait à ce point se montrer sourde à des déclarations passionnées n'était rien moins que madame de Cas.... Il eut le tort de frapper à la porte d'un cœur qui n'était plus libre et que Jarnowick occupait tout entier; mais Madame de Cas..., ne se fut point sentie l'âme engagée, qu'elle n'aurait jamais aimé M. de Courtrai. Il y avait entre eux une antipathie que rien n'eût pu vaincre et que le baron cependant fit le serment de dompter.

A peine âgée de vingt-deux ans, Diane (c'était le nom de madame de Cas...) s'était trouvée jetée au milieu d'un monde dissolu et débraillé sans éprouver pour ces mœurs débauchées autre chose qu'un insurmontable dégoût. Ce n'est pas qu'elle n'appartint à son époque par quelque côté ; nature poétique et exaltée, elle concevait ces attaehements hors le mariage, quand le mariage n'était plus qu'une combinaison où le cœur n'entrait pour rien, ce qui s'explique d'autant mieux qu'elle avait été enchaînée au marquis sans le connaître ; mais ces unions devaient avoir leur excuse dans un sentiment profond, et non résulter d'un caprice aussi fugitif que léger. M. de Cas..., quoique jaloux de sa femme par amour-propre, l'avait toujours considérée comme une petite pensionnaire qu'on arrache au couvent, et négligée outrageusement pour courir après le corps entier du ballet de l'Opéra. Un isolement aussi complet dans un siècle aussi licencieux devait singulièrement prédisposer la jeune marquise à ces affections exceptionnelles qu'elle avait rencontrées dans la lecture des romans.

Un soir, à un concert donné par le prince de Guéménée, elle entendit un jeune homme jouer du violon avec un talent si remarquable, une expression si incisive, que les larmes lui en vinrent aux yeux. Rentrée chez elle, elle ne rêva plus que du jeune musicien et de l'harmonie céleste qu'il avait su tirer de son instrument. Elle se mit peu en peine du genre d'impression que ce virtuose avait produite sur elle, elle attribua d'abord ce charme puissant à l'instrument seul et non à l'artiste. Cependant il avait éveillé en elle de si douces émotions qu'elle ne put résister au désir de les renouveler; elle le fit appeler et voulut prendre de lui des leçons de clavecin.

Ce jeune homme c'était Jarnowick.

Jarnowick, sicilien d'origine et dont le nom véritable était Giornovichi, n'avait alors pas plus de vingt-sept à vingt-huit ans et ne paraissait que depuis peu de temps sur l'horizon artistique. C'était un homme fier et difficile à décourager; et bien lui en prit, car son début ne fut pas heureux. La première fois qu'on l'entendit, ce fut au concert spirituel dans le sixième concerto du célèbre Lolli dont il était l'élève favori: il échoua complètement. Il lui manquait un son vigoureux, de la sensibilité et un *staccato* brillant; ses qualités à lui résidaient surtout dans une grande justesse, une pureté infinie et une élégance qui finissaient presque par ressembler a de la sensibilité, ce qui pourtant était loin d'être la même chose. On conçoit à merveille que l'émotion lui enlevant ses qualités distinctives, il dû produire une mince sensation. Mais un échec n'est, quelquefois, que le prélude d'une victoire. Jarnowick le prouva du moins. A un second concert, il prit une revanche éclatante: il s'attaqua au premier concerto de Lolli ; il ne pouvait mieux choisir pour son genre de talent: son succès fut inouï, son triomphe merveilleux ; et la vogue aussitôt adopta sa manière qui devait, mais longtemps après, faire place à celle de Viotti, dont la vigueur, dans l'exécution et le brillant dans les compositions le firent enfin oublier. Et ce fut sous l'influence de l'enthousiasme général que Madame de Cas.... entendit l'artiste tirer de son violon des notes qui lui parurent divines et lui venir du ciel.

Diane, nous le répétons, était assez naïve pour ne pas se rendre bien compte de ce qui se passait en elle ; elle se laissait aller à la dérive sans s'inquiéter aucunement de l'état de son âme. Et cependant la virtuose, chaque jour, faisait un pas dans l'affection qu'elle lui portait; si bien qu'un soir, à cet instant qui n'est plus le jour et qui n'est pas encore la nuit, mais où le soleil atténue ses teintes à l'horizon, enhardi par le silence qui l'entourait, la solitude qui pousse tant à l'épanchement, Jarnowick prit une main qu'on ne retira point, tomba à ses genoux et fit des aveux si brûlants, si passionnés que la jeune femme éperdue, ne sachant que répondre, laissa glisser sa tête en pleurant sur l'épaule du violoniste qui faillit mourir par l'excès de sa joie. A dater de ce moment, Diane ne s'appartint plus : elle était trop jeune, trop aimante surtout, pour aimer avec réserve; elle se donna à Jarnowick avec d'autant plus d'ivresse, qu'elle savait lui faire un plus immense sacrifice. En effet, Madame de Cas..., en devenant la maîtresse d'un joueur de violon du prince de Guéménée, contractait une de ces liaisons qu'il fallait plus que du courage pour avouer en face ; en un mot, elle se perdait à l'heure même où l'on viendrait à savoir qu'elle menait une intrigue avec son maître de clavecin. Quelques années plus tard, c'eût été au tour d'une femme d'être fière de l'amour d'un artiste qui se fit grand seigneur, même avec les grands seigneurs, mais alors ce n'était qu'un pauvre virtuose inconnu que M. de Guéménée honorait infiniment en l'admettant parfois à sa table.

M. de Courtrai était trop habile pour n'avoir point, au bout de quelques jours seulement, découvert les amours de la marquise et de Jarnowick. Il prit d'abord cette intrigue pour un enfantillage; mais il finit par s'avouer que tout cela était sérieux et que la conquête qu'il projetait pourrait être plus difficile qu'il ne l'avait imaginé dès le principe. M. de Courtrai, nous l'avons dit, était un homme opiniâtre, il dressa tous ses plans pour l'attaque, sans négliger aucun moyen de succès. Il servait dans les gendarmes dont de M. de Cas... était commandant, il se remua si bien auprès du marquis, que celui-ci conçut pour lui une amitié des plus chaleureuses. Cette affection eut cela de bon, qu'elle lui donnait un accès illimité chez M. de Cas...; c'était à quoi il tendait depuis longtemps ; une fois introduit dans la place, il pouvait impunément surveiller sa femme et la poursuivre d'un amour sans trêve. Diane, qui avait énergiquement repoussé ses aveux, ne tarda pas à reconnaître qu'un espion dont elle ne pouvait se délivrer, s'était attaché à ses pas et observait toutes ses démarches. Mais elle était trop remplie de tendresse et de passion pour n'être point imprudente; chaque jour le baron découvrait des nouvelles preuves de sa liaison avec Jarnowick, liaison qui, dans son idée, n'était qu'un acheminement vers le but qu'aucun obstacle n'eût été capable de lui faire abandonner.

Nous avons esquissé assez longuement le portrait de M. de Courtrai parce qu'il était important que le lecteur fut bien arrêté sur son compte. Quant à M. de Cas... c'était un homme d'une quarantaine d'années, brusque jusqu'à la brutalité, franc, loyal, prodigue pour ce qui le concernait, et gourmet de cette sorte de femmes dont la conquête ne demande de frais d'aucune façon. Pour le moment, le marquis était amoureux fou de la Guimard, qui, à cause de cela peut-être faisait la revêche et la prude avec lui : de tout temps l'amour s'est accru en raison directe des empêchements qu'il rencontre sur sa route.

(La suite au prochain numéro)

EXPOSITION PERMANENTE

aux Grands Magasins de

LA CONCURRENCE

EST L'AME DU COMMERCE

LYON. — 24, Rue de la République, (angle de la rue Grenette) --- LYON

CHOIX IMMENSE DE NOUVEAUTES EN JOUETS D'ENFANTS

Articles de luxe, d'utilité et d'agrément

Manufacture Spéciale

DE

TOILES ET TOUS PRODUITS A POLIR

de Qualité Supérieure

LANDINI

Ingénieur Civil, ancien Elève des Arts et Métiers,

Breveté S. G. D. G

LYON --- 5, Rue du Sacré-Cœur, 5 --- LYON

COMPTOIR MORAND

Place Morand

Etablissement recommandé aux amateurs de consommations excellentes, servies avec un charme tout particulier.

COMPTOIR

DU COURS VITTON 3

Spécialité de Prunelles et Mandarines — Consommations de premier choix. — Détail de liqueurs.

SAINT - JOSEPH

Maison de Nouveautés

MAISON DE CONFIANCE

COURTIEU

8, Rue Bourbon. 8

CHALES

Soieries — Lainages — Toiles

CALICOTS. — INDIENNES.

GROS ET DÉTAIL

BRASSERIE DU COMMERCE

1, Place des Terreaux, 1

Consommations de premier choix.

A CÉDER

pour cause de départ

un **FONDS de**

Rouennerie et Bonneterie

S'adresser au Bureau du Journal.

A CÉDER

FONDS D'ÉPICERIE

Très bien achalandé

S'adresser au Bureau du Journal.

UNE CÉLÈBRITÉ DE PARIS

MADAME RCBERT, SOMNAMBULE

rue de la République, à l'entresol

MADAME ROBERT prévoit par les signes de la main, tous les événements de la vie, les maladies graves et l'époque où ces maladies doivent avoir lieu.

Elle reçoit tous les jours les personnes qui croient en cette science.

A LA VILLE DE LIMOGES

31, Rue Centrale, 3 et 5, rue Ferrandière

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

EXPOSITION PUBLIQUE

et Mise en Vente

des nouveaux services de table et des merveilles mécaniques

Réservés spécialement pour a VILLE DE LIMOGES

Cette exposition sera intéressante sous tous les rapports : 1° en raison des immenses qualités de marchandises qui y seront exposées: 2° comme prix, ils seront étonnants de bon marché ; 3° nous pouvons affirmer que jamais, même à Paris, on aura vu une aussi belle collection d'articles de fantaisie.

Porcelaines françaiseo

Les grandes fabriques de Limoges ont rivalisé de zèle et ont exécuté pour notre maison des services particuliers, très originaux de formes et décors.

Faïences Anglaies

La célèbre maison Minton et les principales manufactures anglaises nous ont adressé leurs modèles de services de fantaisie.

Faïences d'Art

Nous avons un choix ue barbotines en relief des premiers céramistes d'Europe.

Chine et Japon

25.000 pièces provenanl de des deux pays, origine garantie. Composées de vases, potiches, seaux, jardinières.

Services de table et dessert à thé et à café.

Boites à gants. à thé, à mouchoirs, etc.

Bombonnières, plateaux, etc., plats cloisonnés de 50 à 2.000, des vases japonais de 2 à 500 fr., des tasses à café à 5 fr. la paire, des coupes porte-cartes, des statuettes, etc.

Saxe et Bohême

Une quantité immense de paniers, bombonnières, pendules, flambeaux, statuettes, coupes, guéridons, porte-cartes.

Cristaux

ÉMAILLÉS, IRIJÉS ET VITRIFIÉS

Les plus belles pièces des usines A. Jean, de Sèvres et de Pantin, composées de jardinières, de verres d'eau, de services à liqueurs, etc.

Tous les articles de ce lot sont hors concours.

ARTICLES de FANTAILIE

de Gien, Nevers, Bordeaux, Longuy, Choisy-le-Roi, Saint-Clément, etc.

Les noms des manufactures ci-dessus nous dispensent de tout éloge.

Jamais la céramique n'était arrivé à un de de perfection aussi complet.

En dehors de tous les articles fantaisie que nous venons d'énumérer, on trouve dans nos magasins les articles les plus courants à prix réduits.

SIROP DE BOCHET

Dépuratif du Serpent

Le meilleur dépuratif et le remède le plus infaillible contre les humeurs et aretés du sang.

Rue Lanterne, 32, Lyon

Depuis le départ des Chartreux, on se demandait quelle liqueur pourrait remplacer celle que les R. R, P. P. lançaientdans la circulation.

Or, il est aujourd'hui notoirement démontré que grâce à l'expérience et à l'habileté, la précieuse liqueur a été nonseulement égalée, mais encore dépassée en saveur et en propriétés hygiéniques.

Il suffit, à cet effet, pour s'en convaincre d'apprécier, avec toute l'attention qu'ils comportent, les produits *spéciaux* de la MAISON PIGNIÈRE, *Cours Morand*, 33, lesquels, parmi vingt autres qui ont établi la réputation de M. PIGNIÉRE. comme distillateur, sont universellement connus sous les noms de CORDIAL et de GÉNÉPY DES ALPES.

SEIZE RÉCOMPENSES
Dont trois Médailles d'Or

41 ANS DE SUCCÈS

L'ALCOOL DE MENTHE
DE
RICQLÈS
Bien supérieur à tous les produits similaires

Est infaillible contre les Indigestions, maux d'estomac, de nerfs, de tête, etc., etc. Il est excellent aussi pour la bouche, les dents et tous les soins de la toilette. Dans une infusion pectorale bien chaude, il réagit admirablement contre les rhumes, refroidissements, grippes, etc., etc.

FABRIQUE A LYON, 9, COURS D'HERBOUVILLE. Dépôt dans les principales pharmacies, drogueries, parfumeries, épiceries fines.

Se mefier des contrefaçons.

COMPTOIR DES ENCAISSEMENTS
17, Rue Ferrandière, 17

Défense devant tous les Tribnnaux
Recouvrements, Encaissements
Formation, Dissolution, Liquidation de Sociétés
Réduction de tous actes sous seing privé

Représentation dans les faillites
Recouvrements à forfaits
Achat de créances échues et à échoir.

MAISON DE LA
BELLE JARDINIÈRE
De PARIS

Sucursale à Lyon: rue Saint-Pierre, 25, près les Terreaux

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

CAFÉ DRAVET
Quai des Brotteaux
Angle du Cours Lafayette, 1

Huîtres de Marennes tous les jours.

A CEDER
pour cause de maladie
un **FONDS de**
MERCERIE ET LINGERIE
S'adresser: Cours Morand, 55.

ON DEMANDE A ACHETER
UN PETIT CAFÉ
Au centre de la ville
S'adresser au Bureau du Journal

A CÉDER
POUR CHANGEMENT DE POSITION
AGENCE COMMERCIALE
En pleine prospérité

Conditions avantageuses

S'adresser au Bureau du Journal

APPAREILS A GAZ
Neufs et d'Occasion

E. AUBERT
Rue Luizerne, 6, — LYON

AU SACRIFICE
Comptoir, Rue Ste-Elisabeth
à l'entrée du Cours Vitton.

Consommation de premier choix; excellent vin qui n'est pas destiné au SACRIFICE de la MESSE.

COMPTOIR DES BEAUX ARTS
6, Place des Terreaux, 6

Ouvert jusqu'à minuit et demi, les jours de représentation au Grand-Théâtre.

PHOTOGRAPHIE
A. LUMIÈRE
LYON. — Rue de la Barre. — LYON

PHOTOGRAPHIE A LA LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

MAISON D'ACCOUCHEMENT
13, *rue Hippolyte Flandrin*, 13
LYON, près la place Sathonay, LYON

Mme MIGNOT
Diplômée de 1re classe

Reçoit des **PENSIONNAIRES** à des prix TRÈS-MODÉRÉS. — Chambres indépendantes. — Discrétion assurée. — Soins les plus assidus. — Consultations tous les jours. — Se charge du placement des enfants.

33, rue de la République, 33
AU PRINCE EUGÈNE

ARRIVAGE CONSIDÉRABLE POUR LA SAISON D'HIVER

8,000 Pardessus à **21** et **29** fr. 6,000 Vestons à **15** fr.

Manufacture de Vêtements la plus importante de Lyon, reconnue pour vendre

MEILLEUR MARCHÉ ET MIEUX COUSU QUE PARTOUT AILLEURS

Café et fabrique de chocolat Togni Poulet
P. ALLEGRANZA, Successeur
Rue du Plâtre, 8, *derrière le Palais St-Pierre*
LYON

EXTRAIT SOMMAIRE
des Annonces Judiciaires
DES JOURNAUX DE LYON.

—

Acquisitions

P. L. 12 J. — M. Raphanel, 40, c. des Carmélites, a acquis de M. Faret un fonds de restaurateur, r. Pierre-Corneille, 28.

L. R. 12 J. — Mlle Reverchon a vendu son fonds de modes, 1, rue Ste-Marie-des-Terreaux. Récl. à l'agence *La Lyonnaise*, rue d'Algérie, 12.

P. L. 12 J. — M. Rouvière, r. Cuvier, 158 a acquis de Vve Durand son fonbs de md de charbons.

P. L. 12 J. — M. Grange a acquis de M. Chauve, r. Thomassin, 32, son fonds de comptoir. Récl. à M. Dugelay, 3, r. Jean-de-Tournes.

M. J. 12 J. — M. Pierre Sanié a vendu son café, cours du Midi, 36. Récl. à M. Martin, r. du Plâtre, 3.

S. P. 13 J. — M. A. Côte, c. d'Herbouville, 18, est demeuré adjudicataire d'un fonds de commerce de faïence, porcelaine, verrerie et marchand de vins en gros, G.-R. de la Croix-Rousse, 66, dépendant de la succession de Mme Vve Hérard.

P. 14 J. — M. Arguse, a acquis le fonds de comptoir-restaurant de M. Vidal, r. Pierre-Corneille, 151, adr. récl. à M. Mouchet, c. de la Liberté, 29.

P. L. 14 J. — M. F. Beraud, m. Grande-Côte, 66, a acquis de Mme veuve Burci, un fonds d'épicerie-herbage, 66, m. Grande-Côte.

M. J. 14 J. — Les époux Dufour Lanie de l'Arbresle ont vendu aux époux Chapet Desigaud de St-Germain au mont-d'Or, le fonds d'hôtel et café dit du Cheval Blanc à l'Arbresle. Récl. à Me Passeron, notaire à l'Arbresle.

M. J. 14 J. — M. Blanchin a acquis le café r. Stella, 12, de M. Boucaret. Récl. à la Vigilance — Vial et Cie r. Stella, 3.

M. J. 14 J. — M. Mignot a acquis le restaurant r. Vieille-Monnaie, 12, de M. Blanchin. Récl. à la Vigilance. — Vial et Cie r. Stella, 3.

M. J. 14 J. — M. Dodier a acquis le restaurant quai St-Vincent, 41, de M. Dodevet. Récl. Vial et Cie rue Stella, 3.

L. R. 15 J. — M. Fenestray a acquis le fonds d'épicerie-herbage de M. Pite. r. Dubois, 9. Récl. à M. Carrier, 133, r. Vendôme.

P. L. 15 J. — M. Montezin a acquis de M. Raviste son comptoir rest., c. Lafayette, 18. Récl. à M. Mory, r. Lanterne, 7.

M. J. 15 J. — M. J. M. Monin a acquis des mariés Gauchon le fonds de charcuterie c. Morand, 53. Récl. chez Me Gourdiat, huissier, rue Constantine, 8.

M. J. 15 J. M. Lavocat a acquis de M. Jules Pillon, le fonds de pharmacie rue Ferrandière, 42. Récl. à M. Miguet, notaire à Lyon.

M. J. 15 J. — M. Masson a acquis de Me Pierre Masson et de Mme Dumet, son épouse, un fonds d'épicerie à Vénissieux. Récl. à Me Sugeat, notaire à Venissieux.

M. J. 15 J. M. Vincent, ébéniste, rue Vendôme, 183, a vendu à M. F. Poulet, rue Ney, 53, divers objets mobiliers. Récl. à Me Argoud, notaire à Miribel.

M. J. 17 J. — M. Marcel a acquis des époux Maurin Trivier le fonds de café qu'ils exploitaient à l'Arbresle. Récl. à Me Cozona, notaire à l'Arbresle.

Séparations.

P. 12 J. — La dame Marie Oliard, r. de la Part-Dieu, 14, a été séparée de corps et de biens d'avec M. J. Gonod, c. fetier, pl. des Platanes, à Montchat.

M. J. 13 J. La dame Victorine Charron, r. de Créqui, 118, a été séparée de corps et de biens d'avec M. François Bouchet, cordonnier.

M. J. 13 J. — La dame Marie Godard, épouse du sieur Jean-Marie Gelin, cordonnier rue Rabelais 102, a été séparée de biens d'avec son mari.

M. J. 13 J. — La dame Françoise Pellet, veuve en premières noces de H. Livrat et épouse en deuxième noce de Jean-Pierre Portefeix, demeurant à Lyon chez M. Masoni rue Childebert 44, a formée une demande en séparation de biens.

C. L. 14 J. — La dame J. Charvet, épouse de J. Annequin, 4; rue Saint-Cyr, a été séparée de biens d'avec son mari.

D. 14 J. — La dame H.-M. Kessler, épouse de A. Plattard, rue du Commerce, 3, a été séparée de biens d'avec son mari.

M. J. 17 J. — La dame Montel épouse Colly, quai de l'Est 12, a formé une demande en séparation de biens.

M. J. 17 J. — La dame Charpine épouse Gentil, rue Molière 58, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

M. J. 18 J. — La dame Vettard, épouse du sieur Dorey, rue Royale 2, a formé une demande en séparation de biens.

M. J. 18 J. — La dame Charlin, épouse Lanfrey, c. du Midi 40, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

Séquestres

M. J. 12 J. — Me Laselve, avoue, séquestre de la succession de la dame Leclère, r. Tête-d'Or 126. Produire chez Me Laselve, rue de la République, 63.

M. J. 13 J. — Me Fore, avoué 34, rue Tupin, séquestre du sieur Froment, voyageur de commerce, 10, r. Pierre-Corneille. Produire chez Me Fore.

M. J. 13 J. — Me Chaine, avoué, a été nommé séquestre de Vve Bernard et Goyatton mécaniciens, montée Saint-Sébastien, 2. Produire chez le dit Me Chaine rue Centrale, 25.

M. J. 17 J. — Me Bergeon, avoué, rue Constantine, 10, a été nommé séquestre du sieur Gruffat, passementier, rue Ste-Elisabeth, 65. Produire chez Me Bergeon.

M. J. 18 J. — Me Trillat, avoué, place du Change, 2, a été nommé séquestre du sieur Gautier, boulanger, rue d'Ivry, 14. Produire chez Me Trillat.

Faillites.

M. J. 12 J. — Faillite C.-A. Henry et Cie, produits chimiques, quai Serin, 55. Jugement du 6 janvier 1881. Syndic Me Rolland

M. J. 15 J. — Faillite du sieur Dieudet commerçant, c Vitton, 18. Jugement du 14 janvier 1881. Syndic Me Reyaud.

M. J. 18 J. — Faillite du sieur Clair Perrier, teinturier en chapeaux, quai Fulchiron, 39 et 40. Jugement du 17 janvier 1881. Syndic Me Canavy.

Sociétés

P. 12 J.—M. Petit, q. de la Charité, 5, et MM. Bourbon et Vachon, r. Pierre-Corneille, 121, ont formé un société pour le commerce des vernis et couleurs, sous la raison sociale : Bourbon, Vachon et Cie. Le siège social est rue Pierre-Corneille, 121.

P. 12. J.—M. Joseph Barge, q. Jayr, 17, et M. F. Vincent, à Quincieux, ont formé, sous la raison sociale : J. Barge et Vincent, une société pour le commerce des grains. Siége social : grande rue de la Guillotière, 189.

M. J. 12. J. — Dissolution à partir du 6 janvier 1881, de la société Chavanis, Medous et Desvignes (cercueils et croix), rue Ozanam, 3. — Liquid. : Chavanis et Desvignes.

P. 13 J. — La société qui existait entre M. A. Prompt, r. Vieille Monnaie, 43, et M. J.-C. Souche, rue Vieille-Monnaie, 21, pour la fabrication et la vente des peignes à tisser, dont le siége social était à Lyon, rue Vieille-Monnaie, 43, est dissoute.

P. 13. J. — M. Gaëtan Falcot, et M. G. Falcot, 20, quai de la Gare-d'Eau. et M. E. Mairet, négociant, chemin de St-Cyr, à St-Rambert-l'Ile-Barbe, ont formé une société pour la construction et la vente des appareils de pesage, ainsi que de tous appareils ou travaux en métal ou en bois : la raison sociale est : Falcot, Mairet et Cie. Son siége principal est fixé à St-Rambert-l'Ile-Barbe, avec succursale à Marseille, rue de Grignan, 46.

M. J. 14 J. — Dissolution à partir du 20 décembre 1880, de la société Jules Gay et Cie (chapeaux de paille et feutre pour dames), place St-Pierre, 3. Liquid. M Rigaud, rue de l'Hôtel-de-Ville.

S. P. 15 J. — La société qui existait entre M. F. Maisson, 23, r. Coste, et M. C. Agostini, 9, r. Champier, pour la quincaillerie et ferronnerie, q. de l'Hôpital, 15 et 16, sous la raison Maisson et Agostini, est dissoute.

M. J. 18 J. — Au moyen de la cession qui lui a été faite par les hoirs d'Auguste Ribes, Me Descombes reste seul propriétaire de tout l'actif composant la société Ribes et Descombes, r. de l'Hôtel-de-Ville, 33.

A. AMSLER

TRADUCTEUR d'ALLEMAND près les Tribunaux

Cabinet de 9 h. à midi et de 6 h. à 8 heures du soir.

Rue de la Charité, 55, Lyon.

LEÇONS D'ALLEMAND A PRIX MODÉRÉS.

SIROP

PECTORAL INCISIF

PRÉPARÉ PAR

C. DELEUVRE

PHARMACIEN

RUE BELFORT, 9

LYON

Ce Sirop s'emploie contre les MALADIES de POITRINE et des BRONCHES les CATARRHES, l'ASTHME, les RHUMES la GRIPPE, la COQUELUCHE, l'ENROUEMENT et TOUTES les AFFECTIONS DE LA VOIX.

PRIX

1 fr. 75 le Flacon

Le plus grand succès du Jour

JULIEN TAILLEUR

Par son organisation (vente au comptant) l'importance de ses achats et le talent de ses coupeurs la Maison JULIEN s'est placée, dès sa création à Lyon, au premier rang des Tailleurs.

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 65 et rue Thomassin, 11

La Maison n'a pas de Succursale à Lyon

Mariage

Un homme de 46 ans, 9,000 fr. de revenu, entreprise prospère, désire s'unir à demoiselle ou dame veuve, sans enfants de 35 ans, ayant 4,000 fr. Ecrire poste restante Belleconr; aux initiales A. D.

On nous annonce comme devant paraître dans les premiers jours de février: *L'AURORE*, revue mensuelle, littéraire, artistique, scientifique et sociologique, rédigée dans un genre tout nouveau, nous prédisons un grand succès à cette publication. — Le numéro : 0,30 cent. — Chez tous les libraires et marchands de journaux.

Mme DE JORT, DOCTEUR, DIPLOMÉE

Reconnait d'après les lignes de la main, les affections héréditaires, ainsi que les atteintes et les prédispositions aux autres maladies.

Consultations tous les jours, de 10 heures à 5 heures

2, RUE CHILDEBERT, 2

VENTE EN GROS; aux Messageries lyonnaises et Publications populaires,

1, RUE DE JUSSIEU, 1

Le Gérant